

La mise en œuvre de la réforme au collège La Fontaine du Roy à la rentrée scolaire 2016

Les réunions de la première semaine de rentrée seront l'occasion de vous présenter les enseignements proposés au collège dans le cadre des modifications induites par la réforme. Ce document vous présente les principales nouveautés pour les classes de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}.



Les Modifications introduites par la réforme dans tous les collèges.	Au Collège La Fontaine du Roy de Ville d'Avray.
<u>Les Enseignements Pratiques Interdisciplinaires : EPI</u> Les élèves suivent des EPI de la 5 ^{ème} à la 3 ^{ème} . Le travail s'effectue sur une pédagogie de projet. Chaque établissement détermine les thèmes des EPI.	5 ^{ème} 1 ^{er} EPI : Langues et Culture de l'Antiquité 2 ^{ème} EPI : Information, Communication, Citoyenneté 4 ^{ème} 1 ^{er} EPI : Sciences, Techniques et Société 2 ^{ème} EPI : Langues et Cultures Etrangères 3 ^{ème} 1 ^{er} EPI : Monde Professionnel 2 ^{ème} EPI : Culture et Création Artistiques
<u>L'Accompagnement personnalisé : AP</u> Tous les élèves doivent en bénéficier. Il prend la forme de groupes de travail évolutifs en fonction des besoins de chaque élève afin de renforcer les compétences, travailler les méthodologies disciplinaires et approfondir les connaissances.	5 ^{ème} : Français, Espagnol 4 ^{ème} : Mathématiques, Français, SVT, Physique, Technologie 3 ^{ème} : Mathématiques, Français, Technologie. Les heures d'AP se déroulent en groupes réduits (effectifs allégés)
<u>Les horaires du collège :</u>	La récréation du matin passe de 20 à 15mn pour permettre une pause méridienne d'1h30.
<u>Les Ateliers linguistiques ou culturels :</u> Sont proposés aux élèves volontaires, sur le temps de la pause méridienne ou en début ou fin d'emploi du temps de la classe. Ils ne donnent pas lieu à une évaluation.	Anglais - Lettres -Journal du collège- chorale.... : présentation et inscriptions à la rentrée
<u>Les Langues Vivantes :</u> Les élèves en 5 ^{ème} débutent une LV 2	La LV2 en 5 ^{ème} concerne l'enseignement de l'Espagnol, sauf pour les élèves ayant débuté l'allemand en 6 ^{ème} .
<u>Les enseignements de complément, optionnels :</u> Ils s'ajoutent aux horaires obligatoires.	Le Latin est proposé de la 5 ^{ème} à la 3 ^{ème} , le Grec en 3 ^{ème}
<u>Un nouveau Brevet (3^{ème})</u>	Application des textes réglementaires. Une information spécifique sera faite aux parents de 3 ^{ème} à la rentrée
<u>Le cursus CHAM de la 6^{ème} à la 3^{ème}.</u>	N'est pas modifié par la réforme.